



Salariés CDI – CDD - Intérimaires MEME COMBAT

Tous les jours nous travaillons ensemble, aujourd'hui c'est ensemble que nous luttons, contre le recours abusif au travail précaire, pour que toutes les embauches nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise soient effectuées, pour que la précarité soit résorbée.

L'argent existe : ce sont les 500 000 euros du CICE
Ce sont les millions de bénéfices qui remontent aux actionnaires.
C'est le fruit de notre travail.

Nous voulons l'ouverture immédiate d'une négociation pour :

- Mettre en place un plan d'embauche des intérimaires
- Respecter l'égalité de traitement entre nous et les intérimaires
- Le paiement de la prime d'ancienneté au prorata du temps de présence pour les intérimaires
- Le paiement de la prime d'assiduité au prorata du temps de présence pour les intérimaires



La direction veut vous faire croire que les intérimaires sont une variable d'ajustement, une nécessité pour préserver l'emploi en CDI, une garantie pour l'avenir. C'est faux ! Le recours massif au travail temporaire est le moyen employé par le patronat pour liquider les droits de tous. **La précarité, c'est le moyen pour préparer la casse des emplois en CDI.**

Si vous vous posez des questions sur vos droits. N'hésitez pas à nous contacter :

CGT APTAR Granville : 06.81.30.81.96

CGT APTAR Brecey: 07.85.13.06.85

CGT Manpower : 01.41.63.28.00 – www.manpower.cgt.fr – cgtmanpower@gmail.com

CGT Adecco : 06.60.48.54.99 – www.adecco.cgt.fr – hervemartin71@gmail.com

USI-CGT : 01.55.82.89.80 - www.interim.cgt.fr - contact@interim.cgt.fr

UD CGT Manche : 02.33.20.41.89 – udcgt50@orange.fr

Vos élus CGT vous garantissent votre anonymat et la confidentialité de votre appel

